

accueil | [02 41 35 36 37](#)02 41 35 36 37

numéros d'urgence

- **accueil** [02 41 35 36 37](#)02 41 35 36 37
- **samu - centre 15** [15](#)15
- **urgences adultes** [02 41 35 37 12](#)02 41 35 37 12
- **urgences pédiatriques - enfants** [02 41 35 44 27](#)02 41 35 44 27
- **urgences gynécologiques et obstétricales - maternité** [02 41 35 52 10](#)02 41 35 52 10
- **centre antipoison inter-régional** [02 41 48 21 21](#)02 41 48 21 21
- **urgences cardiaques** [02 41 35 35 36](#)02 41 35 35 36
- **centre d'accueil des victimes d'agressions sexuelles** [02 41 35 52 10](#)02 41 35 52 10

votre accueil au CHU

- [vous êtes patient ou proche et famille](#)
 - [être hospitalisé](#)
 - [venir en consultation](#)
 - [vous êtes proche ou de la famille](#)
 - [vos droits et obligations](#)
- [vous êtes future maman](#)
- [vous êtes professionnel paramédical](#)
- [Vous êtes médecin extérieur](#)

[paiement en ligne](#)

les autres sites du CHU

- [www.maternite-chu-angers.fr](#)
- [www.plastie-chu-angers.fr](#)
- [www.orl-chu-angers.fr](#)
- [www.neurologie-genetique-chu-angers.fr](#)
- [www.moietsurpoids.fr](#)
- [www.agents-chu-angers.fr](#)
- [demain-chu-angers.fr](#)

•

- [le chu angers](#)
 - [A la Une](#)
 - [Communiqués de presse](#)
 - [Congrès et manifestations](#)
 - [Magazine "A l'heure H"](#)
 - [Qui sommes-nous ?](#)
 - [Instances et comités](#)
 - [Organigramme du CHU](#)
 - [Historique du CHU](#)
 - [Les chiffres-clés du CHU](#)
 - [Le CHU en images](#)
 - [Nos démarches](#)
 - [Le Projet d'Établissement 2018-2022](#)
 - [Ecoresponsabilité](#)
 - [Culture et santé](#)
 - [Plans d'accès et du CHU](#)
 - [Charte industriels du médicament](#)

- [L'association sportive et culturelle du CHU](#)
- [CHU employeur](#)
 - [Offres et concours / recrutement et carrière](#)
- [Marchés publics](#)
- [Partenariats et coopérations](#)
 - [Les réseaux du secteur sanitaire et social](#)
 - [HUGO \(Hôpitaux universitaires du Grand Ouest\)](#)
 - [GHT - Groupement hospitalier de territoire](#)
 - [Coopération internationale](#)
 - [Base des données de coût par activité : base d'Angers](#)
- [Etablissements partenaires](#)
 - [Le CHU travaille en réseau](#)
- [Dons / mécénat](#)
- [offre de soins](#)
 - [Annuaire des services](#)
 - [Annuaire des médecins](#)
 - [Centres de référence, de ressources](#)
 - [Les réseaux du secteur sanitaire et social](#)
 - [Associations](#)
 - [Acteur de santé publique](#)
 - [Lutte contre les violences faites aux femmes](#)
 - [Lutte contre les infections nosocomiales](#)
 - [Un don une vie](#)
 - [Campus hospitalier sans tabac](#)
 - [Permanence d'accès aux soins de santé \(PASS\)](#)
 - [Prévention : les mardis de la santé](#)
 - [Centre du périnée et de l'incontinence](#)
 - [Qualité et prévention des risques](#)
 - [Certification du CHU](#)
 - [Indicateurs qualité et satisfaction patients](#)
 - [Comité de lutte contre la douleur](#)
 - [Prévention des infections nosocomiales](#)
 - [Fédération douleur aigue soins de support et palliatifs](#)
 - [ETP - Education thérapeutique du patient](#)
 - [Politique générale ETP](#)
 - [Les journées régionales](#)
 - [Programmes ETP du CHU](#)
- [recherche et innovation en santé](#)
 - [Recherche clinique](#)
 - [Guichet de la promotion externe](#)
 - [Centre de recherche clinique](#)
 - [Unité transversale de thérapeutiques innovantes en oncologie médicale](#)
 - [Registre des essais thérapeutiques en oncologie](#)
 - [Recherche en soins](#)
 - [Résultats des appels à projet / liste des PHRC](#)
 - [Recherche clinique du Grand Ouest](#)
 - [Living lab Allegro](#)
 - [Portraits de chercheurs](#)
 - [Magazine RI2, "Recherche, Innovation, Investigation"](#)
 - [Soutien à la recherche](#)
 - [DRCI - Délégation à la recherche clinique et l'innovation](#)
 - [Conseil scientifique de la DRCI](#)
 - [Promotion et gestion](#)
 - [Innovation et valorisation](#)
 - [Données et évaluations](#)
 - [Biostatistiques et méthodologie](#)
 - [CRC - centre de recherche clinique](#)

- [UTTIOM - unité transversale de thérapeutiques innovantes en oncologie médicale](#)
- [CRB - Centre de ressources biologiques](#)
- [Produits expérimentaux](#)
- [Assurance qualité](#)
- [Recherche en soins](#)
- [Comité de protection des personnes Ouest II Angers](#)
- [La recherche expliquée aux patients](#)
- [enseignement](#)
 - [Enseignement médical](#)
 - [Formation en santé par la simulation](#)
 - [ESF - Ecole de sages femmes](#)
 - [Adopte 1 PU - PH](#)
 - [Céline choisit son internat](#)
 - [#SUPERCHU](#)
 - [Enseignement paramédical](#)
 - [CDI - centre de documentation des instituts de formation des professions de santé](#)
 - [IFSI - Institut de formation en soins infirmiers](#)
 - [IFAS - institut de formation d'aides-soignants](#)
 - [Epuer - Ecole de puéricultrices - teurs](#)
 - [IFA - Institut de formation des ambulanciers](#)
 - [IFCS - Institut de formation des cadres de santé](#)
 - [Formation continue DIEF](#)
 - [Centre enseignement soins d'urgence](#)
 - [Formation en santé par la simulation](#)
 - [Formation continue](#)
 - [Centre de formation des professionnels de santé](#)

outil de recherche

Rechercher

trouver un service de soins

[liste de tous les services](#)

trouver un praticien

[liste de tous les praticiens](#)

se repérer au chu

[plan interactif](#)

Mots-clés

Ecole de puéricultrices - teurs

Vous êtes ici : [accueil](#) [enseignement](#) [enseignement paramédical](#) [Epuer - Ecole de puéricultrices-teurs](#)

L'école de puéricultrices/teurs

L'école de puéricultrices/teurs du CHU d'Angers prépare les infirmières et les sages-femmes diplômées d'Etat à la profession de puéricultrice/teur. Cette formation spécifique aux soins de santé à donner pendant l'enfance est validée par le Diplôme d'État de puéricultrice/teur. (Attention : L'école de puéricultrices/teurs du CHU d'Angers ne comprend pas de formation d'auxiliaire de puériculture.)

Actualités

A partir du téléphone mobile les actualités sont en bas de page

L'équipe de l'école de puéricultrices/teurs est composée comme suit :

- **Sylvie SOLORZANO**
Directrice des soins - Directrice de l'Ecole de Puéricultrices
- **Corinne CHAUVET MONRIGAL**
Puéricultrice, cadre de santé, formatrice
- **Annie-Claude SPIESSER**
Puéricultrice, cadre de santé, formatrice
- **Nathalie LUCAS**
Secrétaire
- **Patricia MANACH**
Agent logistique

L'école est située au sein du C.H.U. d'Angers - 4, allée du Pont
Elle a une capacité d'accueil de 30 étudiants.

L'école du CHU d'Angers ne comprend pas de formation d'auxiliaire de puériculture.

la formation

La formation s'adresse à des infirmiers(ères) ou sages-femmes diplômées qui ont des connaissances professionnelles et une expérience du terrain, soit au travers des stages réalisés, soit au travers de l'exercice professionnel.

L'année de formation de puéricultrice/teur se réfère à l'arrêté du 13 juillet 1983 relatif au diplôme d'état et à l'arrêté du 12 décembre 1990 relatif à la scolarité, au diplôme d'état de puéricultrice/teur et au fonctionnement des écoles, version consolidée au 1er septembre 2010.

Cette formation permet aux infirmiers(ères) diplômé(e)s d'état, sages-femmes diplômées d'état d'acquérir une spécialité diplômante auprès des enfants et adolescents sur les cinq champs d'exercice professionnel en initiant des projets.

déroulement et organisation de la formation

généralités

La formation est sur le principe de l'alternance, elle comprend :

- Des temps d'enseignement théorique : 791 heures
- Des temps de stage : 707 heures

La scolarité se déroule sur 12 mois, de janvier à décembre.

formation théorique

L'enseignement théorique vise l'intégration des connaissances les plus récentes sur les besoins de l'enfant et les processus de son développement en le situant dans sa famille et la société qui l'entoure.

formation en stage

Les 5 stages permettent d'interroger sa pratique, de développer des aptitudes et des attitudes, et d'acquérir des compétences. 5 lieux de stages obligatoires : pédiatrie, néonatalogie, maternité, structures d'accueil, PMI.

Coût de la formation

Année 2019 : 9 020 €

le concours d'entrée

modalités du concours

Une épreuve écrite de 3 heures comprenant :

- 1 h 30 de Questions à choix multiples et questions-réponses ouvertes et courtes
- 1 h 30 de tests psychotechniques.

Après l'admissibilité, une épreuve orale de 20 minutes.

contact

École de puéricultrices C.H.U. Angers 4, rue Larrey 49933 Angers CEDEX 9

- tél : 02 41 35 39 26
- fax : 02 41 35 56 47
- ecole-puericultrices@chu-angers.fr

Le métier

L'infirmier/ère puériculteur/trice doit être capable de :

- Répondre à la spécificité des besoins de santé du jeune enfant et de l'adolescent qu'il soit sain ou malade, dans sa famille, en structures d'accueil ou en établissements de soins
 - Promouvoir un développement harmonieux de l'enfant en contribuant à l'amélioration de l'environnement psychoaffectif, culturel, social et sanitaire des enfants et des adolescents
 - Promouvoir l'égalité des chances et les mêmes droits d'accès aux soins et à la culture pour chaque enfant dans le respect des différences ethniques, culturelles et religieuses
 - Accompagner l'enfant dans un processus de socialisation, d'autonomisation et de citoyenneté
 - Favoriser un processus d'accompagnement et/ou d'aide à la parentalité
 - Promouvoir le travail en réseau au sein d'une équipe interdisciplinaire et/ou en partenariat avec les familles, les communautés et les professionnels concernés par l'enfance et l'adolescence
 - Etre acteur de progrès, de recherche et vecteur de dynamisme professionnel, dans le cadre d'une démarche projet
- Imprimer
 - [Version PDF](#)
 - [Envoyer par mail](#)
 - Partager
 - [Facebook](#)
 - [Twitter](#)
 - [Google+](#)
 - [Linkedin](#)
 - [Viadeo](#)

RESULTATS DIPLOME D ETAT D INFIRMIERE PUERICULTRICE PROMOTION 2019

[Jury final DEIP 2019](#)

[Le projet pédagogique 2020, consultation](#)

Rentrée de la promotion 2020, le lundi 6 janvier, 9 heures 30.

Pratique

- [Situer l'école sur le plan du CHU](#)
- [Consulter le Facebook du DIF](#)
- [Consulter le linkedin de l'Ecole de Puéricultrices](#)
- [Renseignements complémentaires à découvrir](#)

À votre service

- [Centre de documentation](#)

Dans la même rubrique

- [Enseignement médical](#)
- [Enseignement paramédical](#)
 - [CDI - centre de documentation des instituts de formation des professions de santé](#)

- [IFSI - Institut de formation en soins infirmiers](#)
- [IFAS - institut de formation d'aides-soignants](#)
- [Epuer - Ecole de puéricultrices - teurs](#)
- [IFA - Institut de formation des ambulanciers](#)
- [IFCS - Institut de formation des cadres de santé](#)
- [Formation continue DIEF](#)
- [Centre enseignement soins d'urgence](#)
- [Formation en santé par la simulation](#)
- [Formation continue](#)

Menu

les autres sites du CHU

- www.maternite-chu-angers.fr
- www.plastie-chu-angers.fr
- www.orl-chu-angers.fr
- www.neurologie-genetique-chu-angers.fr
- www.moietmonsurpoids.fr
- www.agents-chu-angers.fr
- demain-chu-angers.fr

soutenez le CHU

[Suivez-nous sur](#)

- [Accès réservé aux praticiens](#)
- [vous êtes patient](#)
- [venir au CHU](#)
- [contacts](#)
- [presse](#)
- [mentions CNIL](#)
- [mentions légales et crédits](#)
- [logo et outils de communication](#)

4 rue Larrey - 49 933 Angers Cedex 9

tél : 02 41 35 36 37

[Haut de page](#)

<https://www.chu-angers.fr/enseignement/enseignement-paramedical/epuer-ecole-de-puericultrices-teurs/ecole>